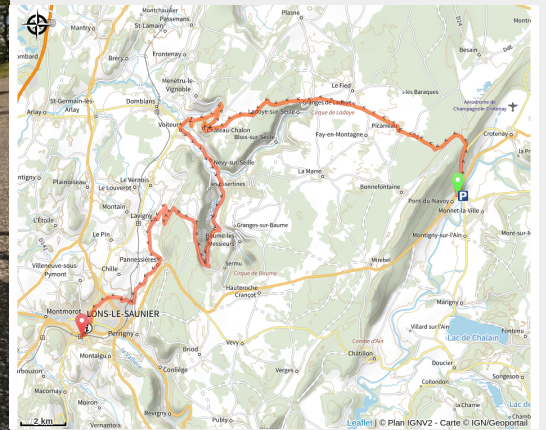


Tour du Jura Vélo Sport - Étape 6 : Pont-du-Navoy - Lons-le-Saunier

Champagnole Nozeroy Jura - Pont-du-Navoy



Cyclistes à Baume-les-Messieurs (© Nicolas Gascard/Jura Tourisme)



Cette étape du Tour du Jura Sport permet de relier le premier plateau à la ville thermale de Lons-le-Saunier en passant par le vignoble du Jura et deux « Plus Beaux Villages de France », de quoi en prendre plein la vue ! Ici, prenez le temps de visiter le village de Château-Chalon, Capitale du Vin Jaune, niché sur son promontoire encerclé de vignes, ce petit village perché recèle de nombreux trésors et belvédères à découvrir. Ne manquez pas l'incontournable dégustation de la gamme des Vins du Jura et ses 7 AOC ! Un peu plus loin, c'est Baume-les-Messieurs lové au creux de son imposante reculée calcaire. Connue pour son abbaye clunisienne du IXe siècle, la nature environnante est tout à fait incroyable avec la rivière du Dard qui jaillit d'une cavité souterraine et qui dévale un peu plus bas en une imposante cascade de tufs, typique de la région.

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 4 h 30

Longueur : 44.5 km

Dénivelé positif : 721 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique, Sportif

Itinéraire

Départ : Pont-du-Navoy

Arrivée : Lons-le-Saunier

Balisage :  1 Grandes itinérances

Communes : 1. Pont-du-Navoy

2. Crotenay

3. Bonnefontaine

4. Picarreau

5. Fay-en-Montagne

6. Le Fied

7. Ladoye-sur-Seille

8. Château-Chalon

9. Voiteur

10. Nevy-sur-Seille

11. Baume-les-Messieurs

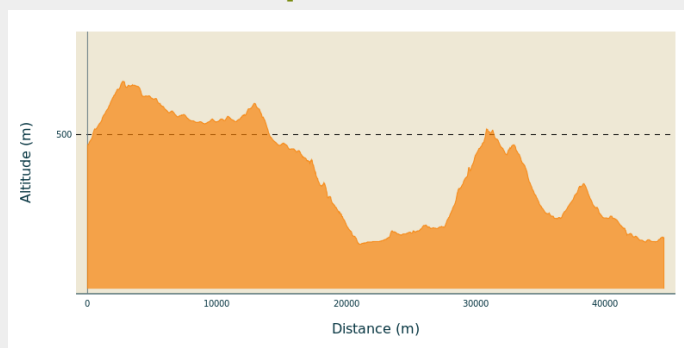
12. Lavigny

13. Pannessières

14. Perrigny

15. Lons-le-Saunier

Profil altimétrique



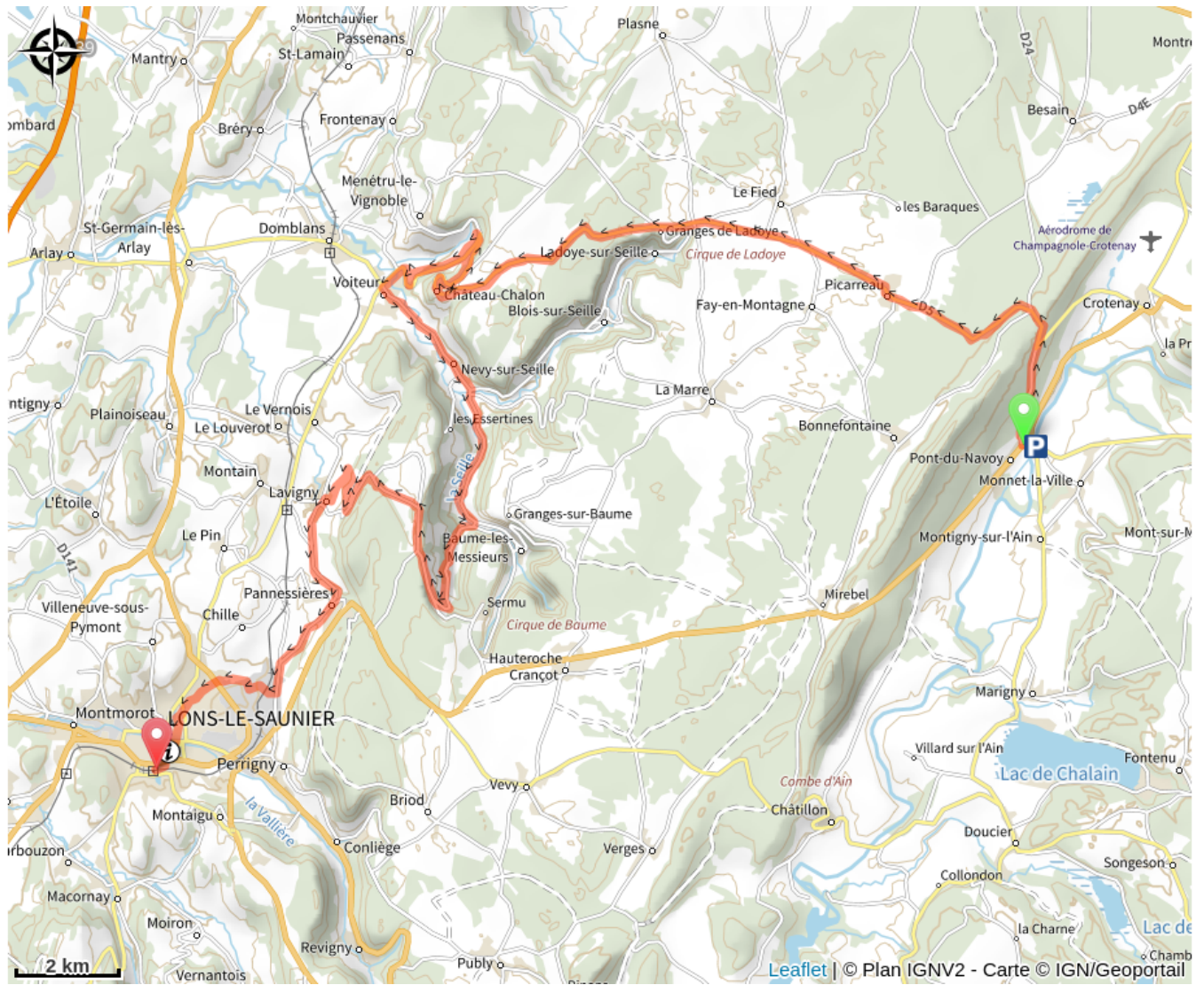
Altitude min 254 m Altitude max 620 m

Quittez Pont-du-Navoy par la D24 puis rejoignez la D5 dans une épingle en montée. Cheminer sur la D5, petite route du premier plateau jusqu'à Château-Chalon. Rester vigilant dans le village qui est très touristique en été. Descendre jusqu'à Voiteur toujours par la D5. A Voiteur, soyez prudent au carrefour (priorité à droite) et prendre à gauche direction Baume-les-Messieurs par la D70. Petite route qui peut être très circulée en été (camping-car) puis au niveau du camping de Baume. Après le pont en pierre, prendre à droite la direction de Sermu par une toute petite route en montée raide. Rejoindre Lavigny puis Lons-le-Saunier par les petites routes du vignoble. Rester prudent en entrant dans Lons-le-Saunier.

Infos pratiques :

- Tous services sur Voiteur et Lons-le-Saunier
- Gares accessibles à Domblans et Lons-le-Saunier
- Hébergements disponibles sur Château-Chalon et ses alentours, à Baume-les-Messieurs et Lons-le-Saunier
- Réparation vélo à Lons-le-Saunier

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Champagnole par la D471 pour rejoindre Pont-du-Navoy.

Parking conseillé

Parking à coté du pont sur l'Ain à Pont-du-Navoy

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Reculées de la Haute Seille

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR3800680 - Reculées De La Haute Seille

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope couvrant des habitats de falaise, d'éboulis, de pelouse et de forêt de pente.

Dans ce périmètre, est interdit :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique des activités sportives et de loisir sur les parois rocheuses : l'escalade, y compris la descente en rappel, le canyoning à l'exception de la zone équipée à « Sermu ».

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CÔTE DES BUIS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte des Buis sur la commune de Lavigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LES LATETS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Lattet sur la commune de Menétru-le-Vignoble.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CHATEAU-CHALON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Château-Chalon sur la commune éponyme.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

